



86

Asha - cl le - ve T414

AMBASSADE DU SENEGAL

MISSION PERMANENTE DU SENEGAL  
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
26, CHEMIN DE JOINVILLE -  
1216 - COINTRIN - SUISSE  
tel : (4122) 918 02 30  
fax : (4122) 74 00 711

Genève, le 30 octobre 2012

E-mail : mission.senegal@ties.itu.int

1'21

**DECLARATION DU SENEGAL**  
**A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU PAKISTAN**

Madame la Présidente,

Je voudrais, à l'entame de mon intervention, adresser mes félicitations à la délégation pakistanaise de haut niveau conduite par Son Excellence Madame Hina Rabbani KHAR, Ministre des Affaires étrangères.

Le Rapport national soumis à notre attention met en exergue les progrès réalisés par le Pakistan depuis 2008, et n'occulte également pas les défis auxquels ce pays continue de faire face dans les domaines énumérés dans ledit Rapport.

Au titre des avancées notées, il y a lieu de saluer les progrès réalisés en termes d'accès à l'eau et à l'assainissement ainsi que la création d'institutions et de mécanismes visant à protéger les libertés civiles et les droits des enfants, y compris la mise en place d'un système de collecte de données sur la protection de l'enfance.

A ce propos, ma délégation recommande la poursuite des mesures de protection des enfants et l'amélioration de leur accès à l'éducation.

Elle exprime, par ailleurs, ses vœux de succès au Pakistan et lui recommande, enfin, de poursuivre ses efforts en matière de lutte contre la pauvreté et l'analphabétisme.

Je vous remercie.